

Myral se fixe un objectif de 63 % de réduction d'impact carbone à l'horizon 2024

Une démarche environnementale entre actions et engagements



Myral s'apprête à déployer une décarbonation massive, après plus de 10 ans de travail et de réflexion en faveur de la transition écologique et de la réduction des émissions de CO₂ dans le bâtiment. Depuis sa création en 1987, Myral place les préoccupations environnementales au cœur de ses solutions d'isolation thermique par l'extérieur (ITE). Grâce à l'ITE durable, les gains énergétiques peuvent aller jusqu'à 35 %, avec pour conséquence une baisse significative des émissions de CO₂ des bâtiments. L'entreprise s'est également concentrée sur la massification de ses solutions d'ITE durables pour répondre aux évolutions du marché.

Aujourd'hui, l'empreinte carbone du système ITE complet est de près de 60 Kg CO₂eq par m². En 2024, la solution ITE proposée devra se rapprocher de 20 Kg CO₂eq par m², soit plus de 60% de réduction d'impact Carbone. Un objectif ambitieux rendu possible grâce à une méthodologie engagée depuis plusieurs années. Développement d'un socle technique et industriel, analyse transparente du cycle de vie global des parements et isolants, écoconception des matières premières, gestion des déchets, flexibilité dans le choix d'isolant complémentaire ou encore élaboration de fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) dédiées au système Myral : le plan d'action 2022-2024 est exigeant pour permettre à la société de prendre la direction d'une décarbonation massive.

Les fondements de la démarche environnementale Myral

Myral a engagé des démarches préalables, indispensables pour répondre aux défis environnementaux d'aujourd'hui et massifier la production de ses systèmes d'ITE.

En 2014, Myral crée sa nouvelle ligne de production industrielle. Grâce à un investissement de près de 4 millions d'euros, cette nouvelle ligne de production industrielle permet de réduire drastiquement les déchets de production. Avec cet équipement haute technologie, l'intégration de l'extrusion des rives en PVC Myral a été rendue possible, en faisant appel à des acteurs locaux – près de Dijon (à moins de 50 km du site Myral) – réduisant ainsi l'empreinte carbone issue du transport.

Puis **dès 2016, le début d'un vaste projet de digitalisation de l'ensemble du groupe** débute, afin de gagner en efficacité sur l'ensemble des métiers.

Pour connaître l'impact précis de sa solution sur l'environnement et la direction à prendre pour une décarbonation massive, **Myral se lance dans une série d'analyses de cycle de vie (ACV).** Ces analyses ont été réalisées à l'échelle de son système, afin d'obtenir une photographie de l'impact carbone de sa solution – des matières premières utilisées aux déchets de production et de fin de vie des matériaux, en passant par la fabrication, les emballages, le transport ou l'installation. En réalisant des ACV, seul indicateur environnemental pertinent, Myral est en mesure de définir les axes d'amélioration de sa démarche environnementale. Les résultats des analyses ont démontré que la majorité de l'empreinte carbone Myral est générée par des facteurs extérieurs au processus de fabrication. Parmi les matières premières utilisées, la plus impactante est l'aluminium pourtant composé à 66 % de matière recyclée, **il est responsable d'environ 70 % des émissions liées aux matières premières nécessaires pour la fabrication de la solution Myral.**

Plan d'action 2022–2024 : les étapes d'une décarbonation massive

Le plan d'action Myral 2022-2024 repose sur un fondement indispensable : raisonner en système et non plus en produit unique. La singularité de la solution Myral est d'offrir aux acteurs du bâtiment un système global, qui comprend à la fois parement avec l'isolant intégré et un isolant complémentaire pour les façades neuves ou à rénover. Le plan se décompose en 4 axes distincts.

Réutilisation et recyclage des déchets : – 4 % de CO₂ émis

Déchets de production, déchets de chantier, déchets de fin de vie... La politique de l'entreprise repose sur la réduction maximale des déchets à tous les niveaux afin de réutiliser ce qui peut l'être et recycler le reste. En 2022, Myral active ainsi le projet RePan qui consiste à collecter les déchets de production Myral afin de les réemployer comme isolant complémentaire. La déconstruction puis le reconditionnement à lieu en Bourgogne, sur le site RePan de Sens. Ce processus s'inscrit pleinement dans une première approche d'économie circulaire où des déchets de production reviennent dans le système Myral après avoir été traités via un circuit court.

De nouvelles FDES pour le système Myral en 2022

Dès le premier semestre 2022, des FDES système seront disponibles pour structurer les gammes Myral et leur permettre d'évoluer au rythme des économies de carbone réalisées. **Les solutions environnementales s'adaptent ainsi aux besoins des prescripteurs** qui pourront choisir parmi un large panel.

Le siège Myral, une vitrine de la démarche environnementale du groupe

Myral va appliquer directement cette stratégie bas carbone à ses bureaux, dans le cadre des travaux de rénovation du siège social à Is-sur-Tille. Un chantier prévu au second semestre 2022. Tout le bâtiment sera en construction ossature bois, du CLT pré-industrialisé avec une mise en œuvre du Système Myral : panneaux et isolant en fibre de bois. **Une vitrine durable** associant performance, durabilité et puits de carbone.

Ecoconception via l'augmentation de la part de matières premières recyclées : – 33 % de CO₂ émis

La fabrication des matières premières étant l'activité la plus génératrice de carbone, Myral fait le choix d'accroître la part d'aluminium et de PVC d'origine recyclée dans ses produits. Concrètement, les panneaux seront composés d'une nouvelle génération d'aluminium bas carbone certifié, produit et transformé à partir d'énergies renouvelables et recyclés à plus de 75 %, divisant par 5 notre impact par rapport à aujourd'hui sur cette matière première. 50 % de PVC recyclé, contre 10 % aujourd'hui. Enfin, concernant la mousse PIR, l'objectif est d'atteindre 15 % d'origine recyclée, soit 4 fois plus qu'aujourd'hui. Agir sur la fabrication de matières premières permet ainsi une réduction de plus d'un tiers de l'impact carbone de la solution Myral.

Intégration d'un isolant complémentaire avec un impact carbone réduit : de – 48 à – 63 % de CO₂ émis

Le choix de l'isolant complémentaire représente le plus gros potentiel d'économies carbone. La meilleure solution de demain dans le choix des isolants complémentaires se doit d'être flexible pour répondre aux différentes contraintes techniques des projets. Cependant, ce choix passera systématiquement par le prisme du carbone.

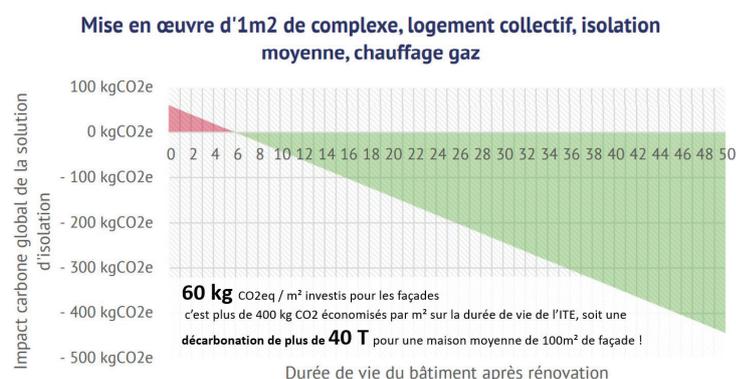
Cette réflexion amène l'entreprise à considérer **trois familles principales d'isolants compatibles** :

- Les isolants neufs – uniquement isolants très performants (lambda 22 à 23), garantissant d'importantes économies d'énergies sur un temps long ;
- Les isolants réemployés (RePan) – Bas-carbone sans stockage de CO₂ biogénique ;
- Les isolants bio sourcés – Bas-carbone avec stockage de CO₂ biogénique.

Myral souhaite alors proposer un large panel de solutions afin que les clients choisissent celle qui sera la plus adaptée à leur projet.

La logique Myral : miser sur la longévité de ses systèmes

Dans le cas d'un logement rénové présentant un mode de chauffage combustible (gaz ou fioul), même avec des isolants neufs de type PIR ou mousse résolique (lambda 22 à 23), grâce aux économies d'énergies générées, la compensation est rapide avec un remboursement de la dette carbone atteinte 4 à 6 ans après les travaux, suivie



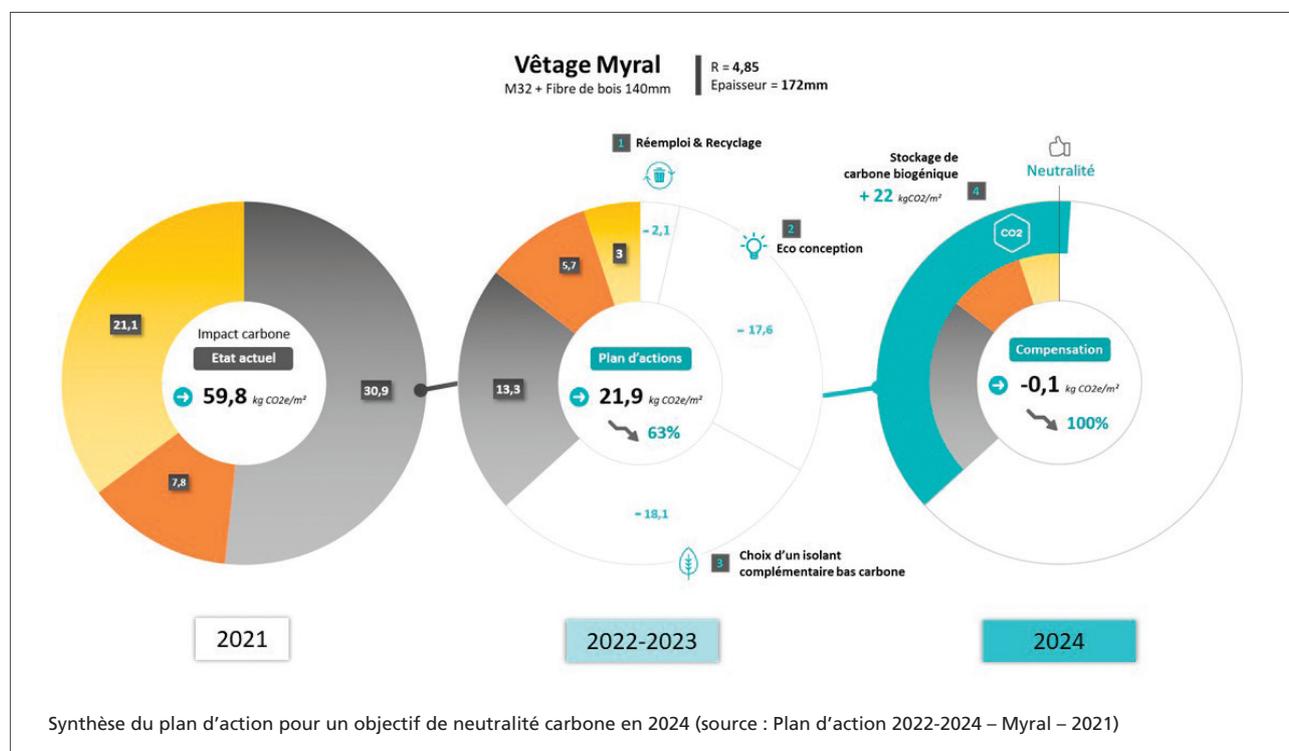
Remboursement dette carbone puis décarbonation massive sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment. (Source : Étude ACV Myral – Nepean – 2021)

d'une réelle décarbonation. Ce constat illustre clairement que la longévité d'un produit n'est pas un critère à négliger également dans le choix de l'isolant. Avoir une ITE présentant un impact carbone neutre et produisant une décarbonation du logement rénové dès la fin du chantier est l'objectif à atteindre. Cependant, Myral juge cohérent d'investir quelques kg de CO₂ pour fabriquer un isolant complémentaire si celui-ci présente une meilleure longévité et permet de plus grandes économies énergétiques.

Intégration d'un puits de carbone biogénique dans le système de végétation, la clé pour aller encore plus loin dans la démarche de réduction d'impact

C'est une piste prometteuse nouvellement intégrée à la structure même des FDES de la base de données INIES : celle d'utiliser un isolant complémentaire capable de stocker du carbone biogénique en sous-face de notre parement M32. Une fois toutes les actions de notre plan d'action combinées (réemploi et recyclage déchets/écoconception/modularité dans le choix des isolants complémentaires), dans le meilleur scénario, il nous reste un impact difficilement compressible d'environ 22 kg de carbone. C'est là que le stockage de carbone biogénique entre en jeu. Avec une capacité de stockage supérieure à 22 kg de carbone, l'utilisation du puits de carbone lié à l'isolant fibre de bois nous permettra de **stocker au moins autant de carbone dans le végétal que ce que nous a coûté la fabrication du système ITE** : l'objectif sera alors atteint !

Avec ces axes d'amélioration, l'objectif est clair : **l'empreinte carbone de Myral baissera d'un tiers en 2022, sera divisé par 2 en 2023 et intégrera un puits de carbone au moins supérieur à l'impact incompressible du végétal en 2024 !**



Myral, des solutions d'ITE durables

Myral place la question environnementale au cœur de son offre en proposant des panneaux innovants, durables, fabriqués en France avec une performance thermique en toute saison, intégrant l'un des meilleurs isolants du marché. Pour répondre aux évolutions des préoccupations environnementales, Myral va plus loin et développe des avis techniques pour les panneaux M32 et M62, des appréciations de laboratoire pour la réglementation incendie ou encore des FDES qui constituent un véritable nid technique et réglementaire, nécessaire au changement d'échelle de production.

Nouvelles perspectives pour la façade made in France

Aujourd'hui, les produits Myral sont d'une haute technicité. Ils permettent d'être à la fois des isolants, durables, étanches, résistants au feu, esthétiques et faciles à mettre en œuvre. Couplés à des systèmes de stockage de carbone biogénique, c'est **un parement intelligent qui est en cours de réalisation**. Myral va pouvoir proposer une multitude de variations de systèmes de façades made in France, adaptés aux besoins. De nouvelles compétences vont ainsi pouvoir éclore pour une façade qui devient de plus en plus énergétique.